

> Médecins spécialistes

## Erratum infolettre 146 : Plafonnements des gains de pratique en hématologie (SLE) et code de facturation 00815

### Mesures de l'Institut de la pertinence des actes médicaux : modifications à votre entente

#### 1 Plafonnement des gains de pratique – Addendum 6 en hématologie

Comme annoncé à la section 5.1 *Plafonnement des activités – Addendum 6 en hématologie* de l'infolettre 146 du 30 septembre 2021, à l'onglet E – *Hématologie* du *Manuel des médecins spécialistes – Services de laboratoire en établissement*, les plafonnements d'activités prévus à l'article 4 pour le médecin hématologue sont diminués.

Toutefois, la période pour 2021 diffère de ce qui a été mentionné dans l'[infolettre 146](#) et est modifiée ainsi :

- le plafonnement pour les gains de pratique tirés de la médecine de laboratoire en établissement principal est établi à 58 400 \$ **pour le semestre du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021**;
- le plafonnement pour les gains de pratique tirés de la médecine de laboratoire en établissement principal et en établissement secondaire est établi à 72 200 \$ **pour le semestre du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021**.

Les nouveaux plafonnements s'appliqueront à partir du semestre débutant le **1<sup>er</sup> janvier 2022**.


#### 2 Limitation pour le code de facturation 00815 en immunologie clinique et allergie

Contrairement à ce qui a été annoncé à la section 6.2 *Limitations aux conditions de facturation – Rémunération à l'acte* de l'infolettre 146, à l'onglet C – *Procédés diagnostiques et thérapeutiques*, le code de facturation **00815** – Test de provocation bronchique non spécifique (histamine ou méthacholine ou les deux) incluant la participation professionnelle au procédé, le cas échéant, et l'interprétation **ne peut pas être facturé par un médecin spécialiste classé en immunologie clinique et allergie**.

c. c. Fédération des médecins spécialistes du Québec  
Agence de facturation commerciales

---

#### Courriel, site Web et fils RSS

[www.ramq.gouv.qc.ca/courriel](http://www.ramq.gouv.qc.ca/courriel)  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

#### Téléphone

Québec 418 780-4208  
Montréal 514 687-3612  
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)